

ACADIE

DU 22 JUILLET AU 3 AOUT 2020



Nouveau-Brunswick Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard

club★voyages
RADISSON Place Versailles
514 351-5814

club★voyages
PLACE SAINT-HENRI Place St-Henri
514 376-5079

Les Services de Voyages
LE GARDEUR
450 581-8080



WWW.VOYAGERAVECYVESPETIT.COM



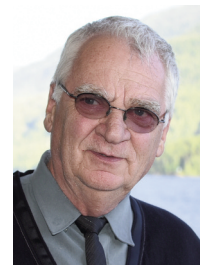
Acadie, Acadie, Acadie

Ce voyage vous raconte un chapitre important de l'histoire de la Nouvelle-France, l'histoire de gens qui sont venus s'établir dans ces contrées baignées par la mer. Témoins et victimes de belligérants européens en Amérique, les Acadiens installés dans le golfe Saint-Laurent seront conquies, mal-traités, contraints à l'exil et même déportés. Courageux et fiers, ils survivent, se dispersent en Amérique puis, certains y reviennent.

Cette période de l'histoire acadienne est maintenant connue comme : le Grand Dérangement.

Aujourd'hui, les Acadiens partagent cette contrée et vous invitent à un voyage qui sent la mer et le homard, qui suit les côtes, les rivages, les terres bucoliques et parsemées de hameaux où vivent des gens accueillants. De la Nouvelle-Écosse en passant par l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, vous verrez que l'histoire et le présent se côtoient comme si chacun revendiquait l'appartenance à ce coin de pays aux paysages grandioses et aux horizons sans fin.

Yves



Yves Petit
guide-accompagnateur

21 juillet EUROPE / MONTRÉAL

Les voyageurs arrivant d'Europe seront accueillis par votre guide à l'aéroport de Montréal. Hébergement et souper.

22 juillet MONTRÉAL / FREDERICTON (vol)

Rendez-vous ce matin à l'aéroport Trudeau afin de prendre le vol en direction de Fredericton. Aussitôt arrivés, nous rencontrons notre guide local pour un tour de ville. Vous aurez du temps libre pour le lunch avant notre installation à l'hôtel. En fin d'après-midi, un cocktail de bienvenue suivi d'un souper vous sera offert. S

23 juillet FREDERICTON / MIRAMICHI / CARAQUET

Après le petit-déjeuner, nous amorçons notre périple vers la péninsule acadienne. Nous nous arrêtons à Miramichi. Ici se sont retrouvés les Micmacs, les Acadiens fuyant la déportation, les Écossais et les Irlandais. Aujourd'hui, le chantier naval et l'ancien port de pêche y demeurent et accueillent les voyageurs. Après le lunch, nous continuons vers le nord de la péninsule acadienne pour arriver à Caraquet. Nous y passons les 2 prochaines nuits. PD, L, S

24 juillet CARAQUET / VILLAGE ACADIEN / PÉNINSULE ACADIENNE / CARAQUET

Nous partons pour une visite du musée-village acadien à quelques minutes de l'hôtel. Ici, le village historique et ses personnages vous guident à travers 200 ans d'histoire et vous présentent coutumes et traditions acadiennes. En après-midi, nous découvrons l'extrémité nord-est de la péninsule avec Shippagan et ses pêcheurs, son phare rassurant pour les marins, son aquarium des plus intéressants et sa population fort accueillante. Nous nous rendons jusqu'à l'île Miscou, le point le plus au nord. Nous revenons à Caraquet en fin d'après-midi. Soirée et souper libres. PD, L

25 juillet CARAQUET / BAIE DE FUNDY / SHEDIA / MONCTON

Après le petit-déjeuner, nous descendons vers le sud de la péninsule en longeant le détroit de Northumberland. Vous apercevez une ribambelle de petits villages aux noms francophones. Puis, nous nous arrêtons à l'Écocentre Irving pour une visite de la dune de Bouctouche, l'une des dernières grandes dunes sur la côte du nord-ouest de l'Amérique du Nord. Le parc de l'Écocentre est situé sur le détroit de Northumberland au Nouveau-Brunswick. Les visiteurs peuvent y emprunter la promenade en bois qui s'étend le long de la dune permettant d'explorer le milieu sauvage de la dune et ses marais salés sans mettre en danger les écosystèmes sensibles. Une riche diversité de plantes et d'animaux marins et aquatiques, notamment des oiseaux de rivage et autres migrateurs, a fait de la dune son habitat. Nous poursuivons notre route jusqu'à Schédiac avant le lunch. Après le repas du midi, nous découvrons Hopewell Cape sur la baie de Fundy, là où les marées s'avèrent parmi les plus hautes au monde. Nous logeons à Moncton. Souper et installation. PD, S

26 juillet MONCTON N.-B. / CHARLOTTETOWN I.P.E.

Nous quittons Moncton et traversons le pont de la Confédération long de 12,9 km. Nous explorons quelques coins de l'île avant d'atteindre Charlottetown, capitale de l'Île-du-Prince-Édouard et lieu de l'établissement de la Confédération canadienne en 1867. Après une visite de la ville, nous découvrons le Musée de la Confédération. PD, L

27 juillet CHARLOTTETOWN / FERRY / BADDECK NOUVELLE ÉCOSSE

C'est à bord d'un traversier que nous croisons à nouveau le détroit de Northumberland. En fin de matinée, nous arrivons à la ville d'Antigonish pour y prendre le lunch. Après le repas, nous atteignons l'île du Cap-Breton, le point le plus à l'est de notre voyage. C'est à Baddeck que nous visitons le musée et le mémorial Graham Bell, sci-



entifique et inventeur du téléphone . Cette visite vous surprendra certainement . En fin d'après -midi , nous nous installons à l'hôtel . On se retrouve pour le souper en début de soirée. PD, L, S

28 juillet BADDECK / PARC NATIONAL DES HAUTES TERRES/SYDNEY

C'est à une journée pleine d'émotions que l'on vous convie . Notre circuit nous conduit autour du Parc national des Hautes -Terres . Après un arrêt dans le petit village acadien de Chéticamp , nous débutons notre parcours le long de la Cabot Trail, l'une des plus belles routes du Canada qui borde le Cap-Breton . C'est une journée où , à coup sûr , vous prendrez plusieurs photos lors de randonnées qui vous feront découvrir des paysages marins inoubliables . Nous redescendons et nous terminons notre tournée à Sydney, ancienne ville minière et port de mer important avec ses 35 000 habitants. Installation à l'hôtel et souper. PD, L, S

29 juillet SYDNEY / LOUISBOURG / GRAND-PRÉ

Ce matin , notre voyage nous amène à 30 km au sud de Sydney . Nous nous rendons à Louisbourg . C'est là où , au début du 18^e siècle , fut érigée une puissante forteresse , afin de protéger la porte d'accès au golfe du Saint-Laurent et par le fait même l'entrée vers la Nouvelle -France . La ville fortifiée et la forteresse reconstituées sont animées par des personnages en costumes d'époque qui vous raconteront l'histoire de Louisbourg , son rôle à travers les ans de même que le mode de vie du temps . Après la visite , nous de ce site historique nous arrivons à Grand-Pré où nous passons la prochaine nuit.. PD, L, S

30 juillet GRAND-PRÉ / PORT ROYAL / HALIFAX

Ce matin , nous visitons l'endroit le plus symbolique de la déportation des Acadiens , le site historique de Grand Pré . Dès notre entrée dans le parc , nous découvrons Evangéline , l'héroïne du roman de Longfellow en face de l'église de Grand-Pré , là même où commença , le Grand Dérangement . Nous prenons ensuite le lunch dans un vignoble de la région de la Vallée d'Annapolis avant de se rendre à Port Royal , lieu de naissance de la Nouvelle -France . C'est là que fut fondée l'Habitation en 1605 , soit trois ans avant celle de Québec . Après la visite de ce site historique nous arrivons à Halifax où nous passons les trois prochaines nuits. PD, L, S

31 juillet HALIFAX

Ce matin , visite guidée de Halifax . Vous découvrirez les principaux points d'intérêt de la ville : les jardins publics , Halifax Commons , la cathédrale Sainte-Marie , l'Hôtel de Ville , le parc Grand Parade et son front de mer ainsi que le marché couvert . En après-midi , nous terminons nos visites avec le Musée maritime dont plusieurs éléments rappellent le naufrage du Titanic . Le reste de la journée est libre pour vos découvertes personnelles . Souper libre

1 août HALIFAX / LUNENBURG / PEGGY'S COVE / HALIFAX

Nous partons vers le village de Lunenburg , situé à 90 km d'Halifax . C'est un village de pêcheurs qui , bien que le tourisme y occupe une grande place dans son économie , n'a rien perdu de son côté bucolique . C'est aussi le port d'attache de la fameuse goélette le Bluenose II . Le village cache un magnifique musée dédié à la pêche de l'Atlantique.. Vous aurez du temps libre pour flâner dans le village . En début d'après-midi , nous partons vers un des plus beaux petits villages de la Nouvelle-Écosse : Peggy's Cove et son phare . Nous continuons ensuite notre route pour revenir à Halifax . Le reste de la soirée libre PD

2 août HALIFAX

Toute la journée est libre pour parfaire vos visites de la ville . Vous pouvez suivre votre guide -accompagnateur vers différents quartiers d'Halifax . Nous nous retrouvons en début de soirée pour notre souper d'adieu . PD, S

3 août HALIFAX / MONTRÉAL / VOTRE DESTINATION

Transfert vers l'aéroport d'Halifax pour le vol de retour selon votre destination . Les voyageurs volant vers l'Europe arriveront le lendemain , soit le 4 août .

Du 22 juillet au 3 août 2020 - 13 jours

Prix par personne

Occupation double \$4,865.

Occupation simple supplément : \$1,185.

(Base de partage possible sur demande)

Dépôt : 650. \$ par personne , non remboursable

Paie ment final : 60 jours avant le départ

Détenteur d'un permis du Québec

Veuillez lire les conditions générales relatives à ce voyage au verso du dépliant.

Le forfait comprend

Transport aérien de Montréal aller retour

Possibilité départ Ottawa et Québec . (selon dispo)

Autocar Grand tourisme

Hébergement 4* 3*

Repas : repas : petits déjeuners , lunches , soupers

Toutes entrées aux musées et sites mentionnés

Musée village acadien

Sentiers de Bouctouche

Baie de Fundy et Hopewell Cap

Pont et musée de la Confédération

Route de la Cabot trail

Musée Graham Bell

Forteresse de Louisbourg

Musée de Lunenburg

Port Royal et Grand-Pré

Musée maritime de Halifax

Tous les pourboires

Guide-conférencier Yves Petit

Toutes taxes

club voyages
Place Versailles

514.351.5814

CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs. Pour les Services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5% depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus. Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Réservation et dépôt Lors de la réservation, le voyageur devra effectuer un dépôt non-remboursable de 650. \$ par personne.

Paiement final Le paiement final doit parvenir au plus tard 60 jours avant la date de départ.

Frais d'annulation Les frais suivants seront perçus dans tous les cas d'annulation d'une réservation à la demande d'un voyageur, quel qu'en soit le motif, incluant les troubles politiques, actes de terrorisme, désastre naturel et raisons personnelles Plus de 60 jours avant le départ : 1000\$ par personne 60 jours ou moins avant le départ : 100% du forfait par personne

Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sont sujets à changement en fonction des fluctuations des monnaies et éventuelles hausses de taxes et/ou de carburant. Le dépôt ne garantit pas ces surcharges possibles.

Assurances Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

Vols et transporteurs La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de pertes, vols ou avaries de bagages de même qu'en cas de dommages aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncés au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retard des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retards survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

Hôtels et services Les normes de qualité de la présente brochure sont établies en fonction des critères et normes de qualité propres au pays où l'hôtel et/ou service sont situés, lesquelles peuvent différer des normes nord-américaines.

Changement d'hôtel Si pour des raisons hors de notre contrôle, les établissements hôteliers dans cette brochure n'étaient pas disponibles, Club Voyages se réserve le droit de loger les voyageurs dans d'autres hôtels de catégorie similaire ou supérieure. Au cas où l'hôtel de remplacement serait de qualité inférieure, la responsabilité de Club Voyages sera limitée à la différence des coûts entre les hôtels seulement.

Interprétation et juridiction Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec, dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affectée la validité des autres clauses.

Limitation de responsabilité Le rôle de votre agence Club Voyages est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.). Club Voyages s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualité décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omission des employés immédiats de Club Voyages. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute réclamation pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de fautes, négligences ou omissions de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aériens ou terrestres, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladies, vols, grèves, pannes mécaniques, quarantaines, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retards ou délais d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, pertes de biens et vols; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladies tropicales, empoisonnements alimentaires, accidents en cours de transport, incendies, guerres, actes de terrorisme, insurrections etc. h) d'annulation de voyage, perte de jouissance, changements à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflits armés, guerres, troubles politiques, etc.

Changement d'itinéraire et d'horaire Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changement. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation.

Votre responsabilité Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Titulaire d'un permis du Québec.

Date d'impression de ce dépliant : 29 août 2018

Lisez attentivement notre programme. Surtout prenez connaissance de toutes les conditions ci-après énoncées, les quel les constituent votre contrat avec Club Voyages. Le fait de demander une réservation de l'un de nos programmes constitue votre adhésion aux conditions contractuelles décrites dans cette brochure et votre acceptation des dites conditions.

• Veuillez prendre connaissance des conditions générales et signer le formulaire d'inscription •